Extrait du UNSA Fonction publique

http://www.unsa-fp.org/?Fonds-pour-l-Insertion-des

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) : sortir du blocage

- Action sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juillet 2012

Date de parution : 4 juillet 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le 28 juin 2012, les trois collèges, organisations syndicales, associations et employeurs, quittent la séance du Comité national du FIPHFP.

Pour la troisième fois, les membres des trois collèges du comité national du FIPHFP, réuni le 28 juin dernier, ont réagi sur la situation budgétaire, bloquée, depuis les conclusions de l'évaluation rendue par un cabinet d'audit.

La nécessité d'augmenter les moyens humains et techniques sur les finances propres du fonds avait été confirmée dans le cadre d'une convention d'objectifs et de gestion avec la caisse des dépôts pour permettre au FIPHFP de remplir ses missions.

Aussi, suite à une déclaration, ont-ils quitté la séance du comité national du 28 juin dernier pour demander un réexamen de la situation et un nouvel arbitrage.

Ces orientations ont comme objectif d'améliorer :

- Le travail des délégués inter-régionaux au handicap, véritables chevilles ouvrières du FIPHFP en région ;
- Le suivi de plus d'une centaine de conventions au plan national et local via les comités locaux, qui devrait libérer un financement supplémentaire de 45 millions d'Euros ;
- Le pôle statistiques, budget et pilotage ;
- Le traitement de 250 contentieux de recouvrement ;
- La réponse aux appels téléphoniques par le gestionnaire qui est évaluée à environ un peu plus de ½ faute de moyens ;
- Le contrôle interne et la maîtrise d'ouvrage informatique qui permettraient des gains de productivité.

Suite à cette réaction, le président du FIPHFP a été auditionné le jour même par la ministre déléguée aux personnes handicapées.

Un courrier a été adressé également, par les membres des trois collèges, au premier ministre, à la ministre de la Fonction publique et à la ministre déléguée aux personnes handicapées.

Pour l'UNSA Fonction publique, il est urgent de mettre fin à ce blocage. Nous dénonçons l'impact de ces orientations sur les travailleurs handicapés des trois versants de la Fonction publique, victimes :

- De la baisse des recrutements dans la fonction publique par la suppression d'un poste sur deux libéré par départs à la retraite ;
- Du désengagement progressif de l'État de ses responsabilités dans le suivi des demandeurs d'emploi handicapés ;
- De l'absence de moyens suffisants accordés au FIPHFP pour remplir ses missions.

Voir en documentation liée :

- *courrier adressé au Premier ministre, à la ministre de la Fonction publique et à la ministre déléguée aux personnes handicapées*
- *déclaration des membre du comité national du FIPHFP faite en séance*
- *communiqué de presse du 14 mars dernier dénonçant l'impact de cette situation à l'égard des travailleurs handicapés de la fonction publique*

Copyright © UNSA Fonction publique